



Programme canadien de parrainage privé de réfugiés

1979-2004

25 années consacrées à la réinstallation de réfugiés!

Tout a commencé avec les « réfugiés de la mer », ces Indochinois qui ont pris le large et dont les péripéties ont ému les Canadiens et les ont incités à agir. Le gouvernement du Canada s'était engagé à réinstaller un réfugié pour chaque réfugié parrainé par un groupe privé, mais il s'est vite trouvé incapable de fournir à la demande. Toutefois, grâce à l'engagement personnel de milliers de Canadiens et de résidents permanents, le Canada a pu offrir l'asile à un nombre beaucoup plus grand de réfugiés. En définitive, entre 1979 et 1980, plus de 60 000 réfugiés indochinois s'étaient installés au Canada, dont 34 000 dans le cadre d'un parrainage privé.

Ce n'était que le début du parrainage privé des réfugiés au Canada. Chaque fois que des gens sont forcés de fuir leur pays à cause d'un conflit, des Canadiens créent des foyers. Animés par la compassion, ces bénévoles, la plupart n'ayant aucun lien avec les réfugiés, offrent leur aide. Le programme n'a cessé de s'adapter aux événements mondiaux. Les parrainages de réfugiés, d'abord axés sur l'Asie, se sont étendus à l'Amérique centrale, à l'Europe de l'Est, au Moyen-Orient et à l'Afrique.

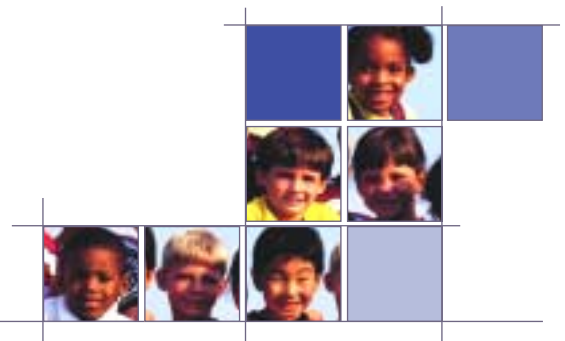
De tout temps, les Canadiens ont été fiers d'accueillir des gens de partout dans le monde et d'offrir l'asile à ceux qui en avaient besoin. En fait, le Canada est reconnu dans le monde entier pour son leadership dans le rétablissement des réfugiés. Son Programme de parrainage privé des réfugiés, une initiative unique, lui permet d'offrir une protection et une demeure permanente à un nombre beaucoup plus grand de réfugiés que le seul parrainage du gouvernement ne pourrait assurer. Il compte sur des bénévoles, des groupes dévoués qui ont pris l'engagement humanitaire de veiller à ce que les besoins financiers, matériels et émotionnels de la famille du réfugié soient comblés durant sa première année au Canada.

Qu'est-ce que le parrainage privé?

Le Programme de parrainage privé des réfugiés donne aux Canadiens et aux résidents permanents l'occasion d'offrir une nouvelle vie aux réfugiés et à d'autres personnes ayant besoin de la protection du Canada. Administré par Citoyenneté et Immigration Canada, le programme consiste en un partenariat entre le gouvernement du Canada et des organismes de partout au pays. Les groupes de parrainage privé sont mis sur pied par des organisations confessionnelles, des associations communautaires, des organismes humanitaires, des syndicats, ou par tout groupe composé d'au moins cinq personnes prêtes à relever ce défi. Le programme joue un rôle essentiel dans la protection de ceux qui en ont besoin, la réunification des familles et l'avancement de la tradition humanitaire du Canada.

Réalisations

- Le parrainage privé permet de rétablir au moins 3 000 réfugiés de plus que le nombre parrainé par le gouvernement du Canada (le gouvernement du Canada parraine 7 300 à 7 500 réfugiés par année).
- Depuis 1979, plus de 184 000 réfugiés et personnes ayant besoin de protection ont été parrainés par des communautés, grandes et petites, à travers le pays.
- Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a attribué aux Canadiens la médaille Nansen en reconnaissance de leurs contributions exceptionnelles au rétablissement des réfugiés.



Pour plus de renseignements sur ce
programme des bénévoles

www.cic.gc.ca • 1 888 242-2100

Canada